

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 88 (2000)

Heft: 1439

Artikel: Canton de Vaud

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281765>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSE

Première prêtre catholique en Suisse

La première femme prêtre de Suisse, Denise Wyss, sera ordonnée dans l'Église catholique chrétienne le 19 février prochain à Soleure. En juin dernier le Synode catholique chrétien de Suisse, a voté par 90 voix contre 2 l'acceptation des femmes au sacerdoce. Quant aux représentants du Vatican, ils voient d'un mauvais œil qu'une Église qui se dit catholique accepte les femmes à titre de prêtres.

Martina Hingis revendique l'égalité de salaire

La championne mondiale de tennis féminin, Martina Hingis, revendique l'égalité de traitement entre joueuses et joueurs. Dans une entrevue accordée au *South China Morning Post* lors d'un tournoi-exhibition à Hong Kong, elle a déclaré : « Nous méritons de gagner autant que les hommes. Or, nous recevons à peine la moitié ». Avec quelques-unes de ses consœurs, dont notamment Mary Pierce, la Suissesse a même menacé de boycotter le circuit de la WTA. À l'heure actuelle dans la plupart des disciplines sportives, les femmes gagnent en moyenne 30 % de moins que leurs collègues. (am)

Bureau fédéral de l'égalité
De mi-1996 à la fin 1998, le Bureau fédéral de l'égalité a soutenu 141 projets concernant le monde du travail pour un total de 8,6 millions de francs. Les bénéficiaires ont contribué pour leur part à raison de 8,9 millions. Le Bureau avait reçu 287 requêtes pour un total de 22 millions. Les 80 % des sommes allouées sont allées à des programmes d'encouragement, et 20 % ont été

destinées à des services de consultation concernant le monde du travail. Parmi les projets soumis, un tiers concernait le lieu du travail, les procédures non discriminatoires de recrutement du personnel et le harcèlement sexuel, un autre tiers portait sur la formation, et le troisième tiers visait des innovations facilitant aux femmes l'accès à la vie professionnelle.

CFF - TGV

La première femme à conduire une rame TGV est suisse. Il s'agit de Mme Maja Hansselmann qui est l'une des neuf conductrices de locomotives rattachées au dépôt de Zurich. Formée comme institutrice, elle est finalement entrée dans son nouveau métier en 1995. Deux ans plus tard, elle a gagné son titre de conductrice, deuxième parmi les cinq cent trente-neuf candidats. Elle conduit actuellement le TGV de Berne à Pontarlier, où elle est relayée par un collègue français, et après une heure et demie, elle ramène une rame à Berne. Bravo Mme Maja Hansselmann !

Petit conte de fée

En 1920, une jeune fille de Wädenswil, prénommée Hermine, faute de pouvoir faire des études, s'embarque à vingt ans pour le Japon, puis va à Londres, Barcelone et aboutit finalement sur la côte est des États-Unis. Elle y fait la connaissance d'un ingénieur suisse, qui travaille pour la NASA. Ils se marient en 1947. Elle s'occupe des deux enfants qu'il a d'un premier mariage et se met aussi à faire de la céramique et des tissages. Son mari meurt en 1986, et Hermine s'inscrit alors à l'université du Maryland à Washington. À 80 ans, elle obtient son BA (Bachelor of

Arts) en culture générale *cum laude*. Elle est morte en 1999 et a légué à sa commune d'origine une somme de 100 000 fr., qui doit faciliter une formation professionnelle ou universitaire à une jeune fille dépourvue de moyens. Wädenswil avait déjà reçu ces dernières années deux legs de 175 000 et 150 000 fr. dans le même but.

ZURICH

Jardiniers d'enfants

À Zurich-Ville, neuf jardiniers d'enfants et leur organisation professionnelle ont déposé une plainte pour discrimination, le salaire de ces enseignantes étant de 25 % inférieurs à celui des maîtresses primaires. Elles ont en fait un horaire moins chargé, mais cette réduction n'existe que pour elles et

pour l'enseignement ménager, deux secteurs nettement « féminins ». Le tribunal administratif cantonal a admis que leur enseignement avait une moindre valeur (5 %), que la réduction d'horaire justifiait un abattement de 13 % et qu'il y avait donc un élément de discrimination évalué à 7 %. Le Tribunal a confirmé les principes de ce jugement, mais a évalué à 8,5-9 % l'élément discriminatoire de la réduction d'horaire. (pbs)

CANTON DE VAUD

Une présidente pour l'an 2000

Michelle Tauxe-Jan est présidente du législatif communal de Lausanne pour l'année qui vient de commencer. Socialiste, syndicaliste, militante féministe (Fédération romande des



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La FACULTÉ DE DROIT ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE

d'histoire du droit et des institutions politiques

CHARGE: Il s'agit d'un poste à 75 %, comprenant des enseignements obligatoires et à option d'histoire des institutions politiques générales, suisses et genevoises, ainsi que d'histoire du droit privé.

TITRE EXIGÉ: doctorat en droit ou titre jugé équivalent.

ENTRÉE EN FONCTION: 1^{er} octobre 2000 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 13 mars 2000 à l'Administrateur de la Faculté de droit, 40, Boulevard du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4, Suisse, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.

consommatrices et Centre de liaison des associations féminines vaudoises), elle s'intéresse à la chose publique depuis longtemps. C'est en 1990 qu'elle est entrée comme conseillère communale au législatif lausannois. Elle en connaît donc tous les rouages. En 1998, c'était la libérale Eliane Rey qui présidait, en 2002, ce sera Marcelle Foret-Amy, écologiste. Lausanne n'a pas peur des femmes. Bon vent, Madame la Présidente!

Une autre présidente pour l'an 2000

Pour la première fois, quarante ans après la reconnaissance des droits politiques des Vaudoises, le Conseil d'État du Canton de Vaud s'est donné une présidente : Jacqueline Maurer-Mayor, cheffe du Département de l'économie. Cette élection est intervenue juste avant Noël. Bon vent, Madame la Présidente !

Administration lausannoise : 10 ans d'égalité

La déléguée lausannoise à l'égalité, Anne Diserens, a mandaté une historienne pour dresser un bilan de l'évolution de la question de l'égalité dans l'administration communale. La publication de Fabienne Regard, spécialiste d'histoire orale, a été présentée à la presse juste avant Noël, trop tard pour que nous puissions la signa-

ler dans notre numéro de janvier 2000. Son titre : *L'égalité, projet de société au sein de l'Administration lausannoise*.¹ Le bilan fait est intéressant à plus d'un titre : il retrace brièvement les étapes importantes du cheminement vers l'égalité, comme la publication d'un rapport sur la situation des femmes dans l'Administration communale en 1988, l'adhésion de la commune de Lausanne à PACTE («de la parole aux actes») en 1989, l'élection d'Yvette Jaggi à la syndicature en 1990 (elle était depuis quatre ans à l'exécutif lausannois), la désignation d'une première déléguée à l'égalité sur mandat provisoire et, deux ans après, la création d'un demi-poste de déléguée à l'égalité. Dès 1992, la Municipalité prendra d'importantes mesures pour que les femmes puissent concilier vie professionnelle et vie familiale. Fabienne Regard a interrogé deux douzaines de personnes au sein de l'administration et en dehors, personnes qui apportent ainsi leur témoignage sur cette période d'une dizaine d'années pendant lesquelles les choses ont changé pour les femmes à la commune de Lausanne. Il s'agira, dit l'historienne, de consolider ces acquis et de poursuivre dans la voie amorcée par l'ancienne syndique. (sch)

1. Service de presse et d'information, tél. 021/315 25 50



Vous pouvez acheter ou commander Femmes en Suisse dans les librairies suivantes

Berne
Prétexte
Rue Haller 11
2501 Bielne
Tél. 032/322 69 14

Kiosque
Marie-Claude Meyer
Place du Marché 1
2610 Saint-Imier
Tél. 032/941 24 35

Genève
L'Inédite
Rue Saint-Joseph 15
1227 Carouge
Tél. 022/343 22 33

Librairie du Boulevard
Rue de Carouge 34
1205 Genève
Tél. 022/328 70 54

Jura
La Vouivre
Rue de la Gruère 6
2776 Saignelégier
Tél. 032/951 18 30

Neuchâtel
Soleil d'Encre sa
Rue de l'industrie 1
2114 Fleurier
Tél. 032/861 13 24

La Méridiennne
Rue du Marché 6
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/928 01 36

Valais
La Liseuse
Rue de Dent-Blanche 10
1950 Sion
Tél. 027/323 49 27

Vaud
Librairie Basta!
Rue du Petit-Rocher 4
1000 Lausanne 9
Tél. 021/625 52 34

Librairie des Écrivains
Rue Grand-St-Jean 5
1003 Lausanne
Tél. 021/323 08 59

L'histoire vaudoise sans les femmes ?

Simone Chapuis-Bischof

Le quotidien *24 heures* a fait cadeau à ses abonné-e-s, le 31 décembre 1999, d'un cahier d'une soixantaine de pages portant sur l'histoire de notre pays : «Le siècle des Vaudois». Il s'agit d'une belle brochure comprenant des chronologies, des tableaux synoptiques, des biographies de personnes célèbres, des illustrations nombreuses et bien choisies.

Là, vont s'arrêter les compliments, car le virus qui avait saisi notre collègue Corinne Chaponnière à la lecture du supplément du *Monde* consacré au XXI^e siècle (voir notre numéro de janvier) m'a saisi à mon tour : où sont les femmes ?

Dans la dizaine de pages consacrées aux siècles précédant 1900, j'ai rencontré Catherine de Vaud, qui vendit en 1359 le Pays de Vaud à son parent, le nouveau comte de Savoie, ainsi que la dernière «sorcière» brûlée en 1680. Il est aussi question, incidemment, de trois femmes, étrangères celles-ci : Catherine de Médicis, la reine Marie-Antoinette et Mary Shelley, cette dernière parce qu'elle accompagnait Lord Byron lors de sa visite au château de Chillon.

Les «chronos rapides» citent pour chaque année un à trois événements mémorables. Apparemment, pendant quatre décennies, les femmes n'ont rien fait qui fut digne d'être mentionné ! En 1940, la compagnie des transports lausannois engage plusieurs femmes... pour faire face au manque de personnel. En 1946, on tourne la *Symphonie pastorale* à Château d'Œx avec Michèle Morgan. Puis, plus rien jusqu'à 1964, date à laquelle meurt Aloïse, une des personnalités phares du monde de l'art brut. Plus rien encore jusqu'en 1997 quand Jacqueline Maurer accède au Conseil d'État. Enfin, sur une soixantaine de biographies, cinq sont consacrées à des femmes : Julie Hofmann, Catherine Colomb, Lise-Marie Morerod, Gertrude Girard-Montet et Yvette Jaggi.

«Et le droit de vote?», me direz-vous. Un encadré avec une photo d'affiche (Votez NON) nous explique quand même le rôle pionnier joué par le canton de Vaud. Ouf ! On respire. ☺